LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR OUVRE, ENFIN, LE DIALOGUE

Les gardes communaux rentrent chez eux

Les causes nobles finissent toujours par triompher. Tel est le cas de celle des gardes communaux dont la persévérance et l'endurance semblent avoir porté leurs fruits avec la satisfaction en vue de l'essentiel de leurs revendications à même de recouvrer leur dignité perdue sur l'autel de considérations purement politiques inavouées.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Les gardes communaux mettent, en effet, un terme à leur mouvement de contestation qui fera certainement date en raison de sa portée pédagogique qu'elle aura réussi à administrer à tout le monde. Ils ont convenu, avant-hier en soirée, de décamper du site de Boufarik, en face de l'aéroport militaire de Boufarik où ils élisent «domicile» depuis deux semaines suite à l'empêchement sur les lieux mêmes de leur marche, la deuxième du genre, sur la présidence de la République à l'effet d'y déposer leur plateforme de revendications.

Mot d'ordre qui a été aussitôt suivi d'effet puisque exécuté hier tôt dans la matinée, vers les coups de 9h. Une décision qui vient au lendemain d'une réunion tenue dans l'après-midi de mardi, au siège du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales à l'initiative de la tutelle qui a daigné, enfin, prendre attache avec les représentants de la corporation pour nouer le dialogue. C'est ce que, a tenu à relever de prime abord Lahlou Aliouat, l'un des coordinateurs nationaux des gardes communaux, hier, à partir de Boufarik où il s'apprêtait, de concert avec ses pairs, à apporter les ultimes retouches à ce départ du camp. Et à notre interlocuteur d'affirmer avoir senti, cette-fois-ci, «une réelle volonté du ministère de l'Intérieur d'être à notre écoute». «Chose, dira-t-il, que nous avons d'ailleurs remarquée chez le secrétaire général de la tutelle qui nous a reçus durant un peu plus de deux heures.»

Une entrevue empreinte, témoignera-t-il, d'«un sens élevé des responsabilités des deux côtés» et qui a été l'occasion, poursuit Aliouat, de débattre de l'ensemble des points contenus dans la plateforme de revendications que les gardes communaux escomptaient remettre en mains propres au président de la République, d'où leurs deux marches avortées de juillet dernier. Pour notre interlocuteur, «les pouvoirs publics ont pris certainement conscience de l'ampleur prise par la contestation des gardes communaux qui commençait à prendre d'autres dimensions et ont, de ce fait, consenti à nous écouter et à accéder à nos revendications».

Et à Aliouat de crier d'ores et déjà à la victoire en ce sens, affirmera-t-il fièrement, que «nous avons pu arracher des acquis et pas des moindres». Et de citer, entre autres, une conséquente augmentation salariale, la liberté

Photo : NewPress

La persévérance des communaux a payé.

laissée aux gardes communaux de rejoindre les rangs de l'ANP ou ceux d'une entité économique publique à titre d'agents de sécurité ou d'opter pour une retraite avec tous les droits y afférents. Notre interlocuteur évoquera aussi l'octroi même des droits pour les veuves des gardes communaux tombés au champ d'honneur avec les veuves des autres éléments des corps de sécurité ayant subi le même sort. Autant de points satisfaits sur le principe car nécessitant encore des tractations au sein de commissions et d'ateliers à mettre en place du fait de l'implication de bien de départements et autres institutions dans leur concrétisation, comme le ministère des Finances et de celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Dans ce sens, il a été convenu d'un processus de négociations dont la toute première étape interviendra, dira Aliouat, mercredi prochain, pour qui la disponibilité de la tutelle à ouvrir ce dialogue et à engager de sérieux pourparlers a contraint la corporation à consentir, à son tour, un geste de bonne foi.

«Un geste qui se voulait un acte de notre bonne volonté de collaborer à l'effort de trouver des solutions consensuelles. C'est pourquoi nous avons décidé de lever le camp hier pour permettre à chacun de nous de rejoindre les siens après une longue séparation», soutiendra notre interlocuteur. Faut-il rappeler que les gardes communaux ont entamé leur mouvement de contestation le 26 juin dernier en tenant un sit-in permanent devant la délégation exécutive de la garde communale de Blida. Sit-in qui sera délocalisé le 19 juillet dernier lorsqu'ils ont été stoppés net par un impressionnant cordon sécuritaire à hauteur de l'aéroport militaire de Boufarik. Endroit où ils ont décidé depuis de camper jusqu'à donc hier. Cette marche d'il y a quinze jours est la seconde après celle, plus mouvementée, organisée le 9 juillet dernier et qui a été émaillée de violents affrontements avec les forces antiémeute déployées en grand nombre à Birkhadem, aux portes d'Alger.

Une manifestation lors de laquelle un garde communal, Saïd Lasfar en l'occurrence, a été grièvement blessé pour succomber le surlendemain à l'hôpital de Khemis Miliana dans la wilaya d'Aïn Defla. Cela étant, bien entendu, la version des gardes communaux, alors que pour la DGSN le défunt garde communal, parti à la retraite en 2010, souffrait d'une maladie chronique, sous-entendant qu'il n'était même pas de la marche. Ce que réfutent catégoriquement les gardes communaux qui ne manqueront certainement pas d'aborder lors des pourparlers avec la tutelle dans le cadre du dialogue amorcé ce mardi, cette question.

M . K.

VICTIME DES HUMILIATIONS

Le chef de détachement de la garde communale d'Aït Amrane terrassé par une hyperglycémie

Très affligé, selon ses compagnons, par ce que subit, au niveau national, le corps de la garde communale, affecté également par une humiliation qu'il a subie, au niveau du siège de la commune, pour un misérable couffin du Ramadan, le chef du département de la garde communale d'Aït Amrane (wilaya de Boumerdès) a été terrassé par une hyperglycémie. Zouaoui Boualem, 60 ans, fils de chahid et père de 5 enfants, est mort dans l'après-midi de lundi à l'hôpital de Thénia où il a été évacué à bord d'un taxi par son épouse.

Le défunt souffrait de diabète. Justement, il venait d'être amputé de plusieurs orteils conséquence de sa maladie qu'il avait contractée, en 2000, à la suite de l'assassinat en 1999 de son fils, Zouaoui Hamid, à l'âge de 19 ans à la suite d'un accrochage avec les terroristes de la katibat El Arkam. «Hamid avait, rappelle Arrous Lounès, ancien chef du détachement de la garde communale de la même localité, parti depuis à la retraite, choisi la voie de son père en intégrant la garde communale au début de 1999, pour défendre le pays contre les terroristes. Son père faisait partie des pionniers de la garde communale qu'il a rejoint en 1995. Boualem a participé à plusieurs batailles et

il a été blessé en 2001.» Le regretté chef du détachement d'Aït Amrane avait un second fils, Mohamed 24 ans, handicapé mental et moteur à 100%.

C'est malheureusement à cause de ce second fils que Boualem avait eu «un coup de mauvais sang» au siège de l'APC d'Aït Amrane dirigée par une majorité FLN.

Pour un couffin de 2 700 DA

En effet, selon les témoignages que nous avons recueillis auprès de plusieurs personnes crédibles au niveau de l'agglomération en question, Mohamed, grand handicapé, ouvrait droit au couffin du Ramadan. Son père Boualem, marchant sur des béquilles, s'était donc présenté mardi comme chaque année pour récupérer ce don d'une valeur de 2 700 dinars. Il aurait essuyé un refus de la part du vice-président (FLN) Bouchelaghem Mohamed, chargé de cette répartition. S'en suivi un vif échange de mots. Le défunt est sorti du siège communal. Très rapidement il a été évacué à l'hôpital. Le vice-président de la commune que nous avons contacté a démenti toute altercation avec le défunt. «Effectivement, il avait droit à un couffin pour son fils handicapé. Je me suis proposé à lui remettre moi-même le bon d'attribution à son domicile», nous a-t-il dit en ajoutant que le planton qui ne le connaissait pas a eu un échange de mots avec lui. Nous n'avons pas vu ce fameux bon d'enlèvement. Par ailleurs, nous avons noté que le fournisseur chargé de la remise des produits alimentaires contenus dans le lot du couffin est situé dans la même rue et à moins de 50 m du domicile de la famille Zouaoui. Dès lors, pourquoi n'avoir pas remis ce bon d'enlèvement si, bien entendu, il existe réellement ? Pour l'un des compagnons de l'ancien garde communal, les responsables de l'APC ont confectionné des bons d'enlèvement à la suite du décès de Boualem pour se couvrir. Ils estiment, en outre, que le défunt ami est la victime de la situation délétère de ce corps de sécurité issue de la résistance citoyenne dressée pour protéger la République contre les islamistes armés. Au vu de ce qui se passe présentement autour de cette garde communale, c'est à se demander si cette résistance citoyenne n'a pas délaissé pour ne pas dire plus les gardes communaux.

Abachi L.

LE 2 AOÛT 2005 DISPARAISSAIT EL HACHEMI CHERIF

Un monument de notre histoire

Une pensée pour un monument de notre histoire. Homme de culture, patriote et figure de premier plan du combat démocratique et social. Il a été officier de l'ALN en Wilaya IV. A l'indépendance, il sera un court laps de temps sous-préfet de Palestro qu'il baptisera du nom du commandant Si Lakhdar. Il fera partie de ceux qui s'opposeront au coup d'Etat du 19 juin 1965 et fera partie de l'ORP-PAG-Pags.

Il militera dans les rangs du Pags et en sera le coordinateur de son comité central entre son premier congrès en décembre 1990 jusqu'à sa transformation en Ettahadi-Tafat. Dans le prolongement de cette formation il fondera le Mouvement démocratique et social (MDS) qui sera mis à mal par une succession de crises.El Hachemi portera avec courage et abnégation la ligne qu'il définissait comme celle de la double rupture. Rejet de l'islamisme politique et du système rentier et bureaucratique.

Il a consacré son énergie à combattre les analyses superficielles de la crise qui frappe l'Algérie.

Une crise qu'il disait être celle du système d'Etat et non de simple légitimité du pouvoir, analyse qui fonde l'exigence d'une alternative globale au système actuel, loin d'un électoralisme ravaleur de façade. El Hachemi avait fait face durant des années à une mystérieuse maladie qui avait déréglé son système endocrinien. Il a échappé à un accident de la circulation où, fait curieux, le disque dur de son ordinateur avait été subtilisé. Il échappera à un attentat islamiste sur les hauteurs d'Alger. Il disparaîtra prématurément, emporté par une tumeur aux poumons.

Tous ceux qui se battent pour une Algérie libre, démocratique et sociale, ressentent le vide qu'a laissé sa disparition.

Le meilleur hommage qui puisse lui être rendu est de prolonger son combat !

Mohand Bakir

Photo : Samir Sid